



DIRECTION DE  
L'INDUSTRIE DES MINES  
ET DE L'ENERGIE DE  
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger  
BP 465  
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :  
27 02 30

Télécopie :  
27 23 45

N° CS12-3160-SI- / 125A /  
DIMENC

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre déclaration concernant l'exploitation d'un dépôt de gaz dans le cadre de l'implantation d'un restaurant rapide QUICK sise 394 rue anse de la mission Bouari Mont-Dore – commune du MONT DORE.

Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est pas conforme au regard des dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre déclaration dans un délai d'un mois et à l'adresser à Monsieur le Président de l'assemblée de la province Sud – direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP 465 – 98845 Nouméa cedex, en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Cette affaire est suivie par inspecteur des installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (27.02.96) qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service de l'industrie  
Inspecteur des installations classées

Justin PILOTAZ

**DOSSIER DE DECLARATION**

**AVIS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES**

DOSSIER CONCERNANT :	<i>Dépôt de gaz – Quick Mont Dore</i>
----------------------	---------------------------------------

DEMANDEUR :	<b>COMPAGNIE CALEDONIENNE DE PLACEMENTS</b>
-------------	---

Réf :				Date de réception du dossier :	<i>21/03/2012</i>
Adresse postale :	<i>BP 30800 98895 NOUMEA CEDEX</i>				
localisation de l'installation :	<i>394 rue anse de la mission Boularé Mont-Dore</i>				
Téléphone :	Fax :		Ridet :	<i>951640</i>	
Province :	<i>SUD</i>	Commune :	<i>MONT DORE</i>		Zone PUD :

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. La déclaration de l'exploitant	<i>Manquant : Extrait Kbis de moins de 6 mois</i>
2. Nature et volume des activités	
3. Rubriques de Classement	
4. Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, les informations suivantes :	
• l'occupation du sol	
• les activités	
• les établissements recevant du public	
• les voies de communication	
• les hydrants (PI ou BI)	
• les plans d'eau et cours d'eau	
• la vocation des bâtiments	
5. Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication :	
• les zones de stockage	
• les moyens de lutte contre l'incendie	
• l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	

Dossier déclaré :	<input type="checkbox"/>	<b>Complet</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Incomplet</b>
-------------------	--------------------------	----------------	-------------------------------------	------------------